



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S

du jeudi vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du mardi quatorze janvier deux mille vingt-cinq, le Conseil d'administration du CCAS a été à nouveau convoqué le jeudi vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures et peut délibérer valablement **sans condition de quorum**.

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le comité d'Administration du C.C.A.S. de VILLEDoux, dûment convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la Vice- Présidence de Nicolas PERAUD,

Présents : Mesdames Corinne SINGER, Michelle WANTZ et Messieurs Nicolas PERAUD, Serge PRIGENT, Jérémy SINGER ne formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : Mélanie ARNAULT, Colette AUMONNIER, Isabelle BOURLAND, Stéphanie COLOMBIER, Agathe LEGRAS, Marie-Christine QUÉVA, Jean-Pierre BODY, Bernard CHARRON, Éric GALERAN, Jean-Michel LOPEZ-BEAUDOIRE, François VENDITTOZZI.

Absents avec pouvoir :

Jean-Louis MARIE donne pouvoir à Nicolas PERAUD

Secrétaire de séance : Jérémy SINGER

._*_._*_._*_

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la réunion du 29/11/2024

Approbation du compte rendu de la réunion du 05/12/2024

Installation d'un nouveau membre nommé au CCAS

1. Délibération de soutien en solidarité à la population de Mayotte.

Questions diverses

._*_._*_._*_

Le compte rendu des réunions du conseil d'administration du 29/11/2024 et du 05/12/2024 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Jérémy SINGER est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président rappelle l'importance du quorum pour que les séances puissent se dérouler et que les décisions nécessaires, notamment pour l'aide aux administrés puissent être prises sans retard. La demande de confirmer la présence

permet d'assurer que suffisamment de participants seront présents pour valider les décisions et éviter de devoir repousser l'aide.

Il souligne la participation active des membres lors de ces réunions, en particulier pour ne pas nuire à la prise en charge des demandes urgentes des administrés. En confirmant leur présence, les élus contribuent à la bonne marche des affaires publiques.

Monsieur le Vice-Président souhaite la bienvenue à un nouveau membre du CCAS, Jérémie SINGER et le remercie de son engagement au sein du CCAS.

1. Délibération de soutien en solidarité à la population de Mayotte.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, le CCAS de la commune de VILLEDoux tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil d'administration que le CCAS de la commune de VILLEDoux contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 500,00 € (cinq cent euros)
- à la Croix rouge ou à la protection civile

Après avoir entendu ce rapport, il est demandé à l'Assemblée d'approuver ce soutien à la population de Mayotte et d'habiliter Monsieur le président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

A l'unanimité des votes, le conseil d'administration décide de :

- Faire un don d'un montant de 500,00 € (cinq cent euros) à la Protection civile ...
- Habilitier Monsieur le président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses

- Nouvelle réunion pour une aide en urgence pour une administrée (voir si cela peut passer en aide d'urgence et être régularisé ensuite) car problème de délai et quorum.
- Travail sur la journée du handicap (Jérémy, Bernard entre autres)
- Voir date de repas des aînés (voir pour mettre des mignardises en dessert)
- Bloquer la date de la projection de cinéma (mardi 26 août)

La séance et lève la séance à 19h45